



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

INTITULE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Sous toute réserve des décisions du CNS et des autorités de tutelle en fonction de l'évolution
sanitaire

**Soins infirmiers y compris spécialités II
(Exercer son jugement clinique et réaliser des prestations de soins 2)**

CODE : UE 2-4

Catégorie paramédicale	
Section / Spécialisation : Soins infirmiers / SIAMU (Soins intensifs et aide médicale urgente)	Sous-section / Finalité / option : /
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560.28.11.	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Bloc d'études : 1 ^{er} Bloc Situation dans la formation : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} quadrimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6 <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 7	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : Volume horaire : 47h Nombre de crédits ECTS : 3 ECTS (avec une pondération de 1) Obligatoire ou optionnelle : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : M. De Neef	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : M. De Neef Mme Dufrasne Mme Herpelinck Et équipe de professeurs en soins intensifs & aide médicale urgente (M. De Neef, Mme Dogan, Mme Dufrasne, Mme Dupret, Mme Guerra, Mme Herpelinck, Mme Honings, M. Jaz, M. Le, Mme Lees, Mme Liétard, Mme Moens, M. Sand)
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<u>Compétences :</u>	
C2. Exercer son jugement clinique C4. Réaliser les prestations de soins C1. S'engager dans un développement personnel et professionnel	

C3. Etablir une communication et une collaboration professionnelles

Capacités :

- C2.1 Recueillir les données
- C2.2 Identifier les problèmes
- C2.3 Fixer des objectifs
- C2.4/5 Choisir et planifier les interventions de soins
- C2.6 Evaluer les résultats des interventions
- C4.1 Réaliser les prestations de soins autonomes, prescrites et/ou confiées
- C4.2 Participer à la gestion des ressources matérielles
- C1.1 Développer son projet professionnel
- C1.2 Analyser sa pratique professionnelle
- C1.4 Gérer ses émotions, attitudes
- C3.1 Etablir une Relation
- C3.2 Informer et conseiller le patient et son entourage
- C3.3 Travailler en équipe pluridisciplinaire
- C3.4 Transmettre les informations orales et écrites

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de concevoir un projet de soins infirmiers au bénéfice de patients hospitalisés (ou en voie d'hospitalisation) en soins intensifs et en situation d'urgence en y intégrant des concepts relatifs à la sécurité, l'hygiène et l'organisation des soins
- de témoigner d'une réflexion professionnelle sur des aspects organisationnels, sécuritaires et administratifs liés à la pratique des soins intensifs et d'urgence

Pour l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

Soins infirmiers en soins intensifs et en urgence: médecine et chirurgie (SU partie 2)

- de proposer des interventions de soins infirmiers au patient présentant un traumatisme thoracique, abdominal ou crânien
- de témoigner d'une connaissance des principes de prise en charge d'un patient traumatisé sévère
- d'expliquer les particularités et les responsabilités inhérentes aux fonctions spécifiques de l'infirmier « PIT » et « IOA »
- de témoigner d'une connaissance des principes de réalisation des plâtres

Soins infirmiers en soins intensifs et en urgence: travaux dirigés

Au départ d'une situation clinique complexe :

- d'identifier les problèmes et les complications potentielles
- de proposer des interventions de soins infirmiers

Soins infirmiers en soins intensifs et en urgence: laboratoires cliniques

- de démontrer une capacité de diriger ou d'intégrer une équipe d'intervention en pré- ou intra- hospitalier

Hygiène, sécurité et organisation du travail

- de définir ce qu'est une infection nosocomiale et d'en citer les principales caractéristiques en tenant compte du contexte spécifique des unités de soins intensifs et d'urgences
- de déterminer les actions à entreprendre afin de garantir la sécurité du patient
- de se positionner face à une situation questionnante en termes d'hygiène en argumentant ses choix de manière rigoureuse et scientifique (EBN)

Principes d'organisation et d'administration

- de démontrer une compréhension des principes de management, de gestion, de financement et d'administration des services d'urgence et de soins intensifs
- de démontrer une connaissance des principes afférents à l'évaluation de la qualité (y compris la sécurité)
- de démontrer une connaissance des différentes fonctions « PIT », « SMUR », « IOA », « SUS », « USI », « CS 112 », etc.

CONTENU SYNTHETIQUE

Soins infirmiers en soins intensifs et en urgence: médecine et chirurgie (SU partie 2) – Mme Herpelinck & M. De Neef (14h)

Traumatologie :

- Traumatisme crânien
- Traumatisme thoracique
- Traumatisme abdominal
- Traumatisme musculo-squelettique
- Traumatisme des tissus mous
- Traumatisme sévère (polytraumatisé)

Fonctions spéciales :

- Paramedical Intervention Team
- Infirmier Organisateur de l'Accueil

Soins infirmiers en soins d'urgence : travaux dirigés – équipe de professeurs en soins intensifs & aide médicale urgente (4h)

- Analyse de situations cliniques intégrant les notions vues dans le cadre du cours de soins infirmiers en soins d'urgence : médecine et chirurgie (partie 2)

Soins infirmiers en soins d'urgence: laboratoires cliniques – équipe de professeurs en soins intensifs & aide médicale urgente (5h)

- Pratique de situations cliniques intégrant les notions vues dans le cadre du cours de soins infirmiers en soins d'urgence : médecine et chirurgie (partie 2)

Hygiène, sécurité et organisation du travail - Mme Dufrasne (10h)

- Prévention des infections acquises en ventilation mécanique
- Prévention des infections liées aux dispositifs intravasculaires
- Prévention des infections sur cathétérismes vésicaux
- Identito-vigilance
- Transport intra-hospitalier
- Problématiques liées aux alarmes
- Gestion des médicaments à risque

Principes d'organisation et d'administration – M. De Neef (14h)

- Principes de gestion d'une unité de soins intensifs et d'un service d'urgence
- Principes de financement et d'administration
- Fonctions spéciales : IAO, PIT, SMUR, CS 112, ...
- Évaluation de la qualité

METHODES D'APPRENTISSAGE

Apprentissage en présentiel :

- Exposés
- Apprentissage par situation infirmière clinique
- Exercices
- Simulation procédurale
- Travaux de groupe
- Rencontre de professionnels de terrain

Apprentissage à distance (durée des mesures d'urgence) :

- **Lecture par l'étudiant des supports de cours déposés en ligne sur eCampus (PowerPoint, PowerPoint/audio, syllabus, etc.) ;**
- **Visionnage de capsules vidéo ;**
- **Questions posées par l'étudiant à l'enseignant (via forum en ligne et/ou email)**

- Exemples de questions posées par l'enseignant à l'étudiant (en ligne sur eCampus)

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	En ligne
Soins infirmiers en soins intensifs et en urgence: médecine et chirurgie (SU partie 2)	Oui	Oui
Soins infirmiers en soins intensifs et en urgence: travaux dirigés	Non	Non
Soins infirmiers en soins intensifs et en urgence: laboratoires cliniques	Non	Non
Hygiène, sécurité et organisation du travail	Oui	Oui
Principes d'organisation et d'administration	Oui	Oui

MODALITES D'ÉVALUATION

Type d'évaluation :

Evaluation spécifique de l'unité d'enseignement :

- L'UE fait l'objet d'une **épreuve intégrée** des différentes activités d'apprentissage la composant.
- Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée.
- Est également réputée comme non présentée toute activité d'apprentissage à présence obligatoire pour laquelle le taux de présence de l'étudiant est inférieur à celui défini par le règlement d'ordre intérieur de la Catégorie paramédicale (annexe au règlement des études).
- Toute activité d'apprentissage à présence obligatoire pour laquelle le taux de présence de l'étudiant est inférieur à celui défini par le règlement d'ordre intérieur de la Catégorie paramédicale (annexe au règlement des études) peut entraîner une interdiction de participer ou de poursuivre sa participation, en tout ou en partie, aux activités d'apprentissage de l'UE 1/2-1 « Activités intégratives ».
- Les activités d'apprentissage à présence obligatoire de la présente UE sont les laboratoires cliniques et les travaux dirigés.

- L'UE fait l'objet d'une **épreuve intégrée** des différentes activités d'apprentissage la composant.
- En 1^{ère} session : examen écrit à distance
- En 2^e session : examen écrit en présentiel si les conditions pandémiques l'autorisent – à défaut, examen écrit à distance

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

Voir notes de cours

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

National Association of Emergency Medical Technicians (États-Unis), Pre-Hospital Trauma Life Support Committee, American College of Surgeons, and Committee on Trauma.

PHTLS: secours et soins préhospitaliers aux traumatisés. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson, 2007.

Gwinnutt, Carl and coll. *European Trauma Course Manual*.2016.

Carli, Pierre, Bruno Riou, and Caroline Télion. *Urgences médico-chirurgicales de l'adulte*. Rueil-Malmaison: Arnette, 2004.

Société francophone de médecine d'urgence, and Michèle Boivin. *Référentiel IOA, Infirmière organisateur de l'accueil*. Paris: Brain Storming, 2004.

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire, Environnement, *Manuel de codage des Données Infirmières du RHM*, Version officielle 1.6, Janvier 2011.

Stamatakis, L., P. Todorov, K. Bronselaer, M. Jeanmaire, D. Van Delft, P. Italiano, and J.-B. Gillet. "Expérience pilote PIT : mise en œuvre d'équipes infirmières dans 10 ambulances participant à l'aide médicale urgente en Belgique. Bilan au terme de la 2^e année d'activité." *Journal Européen des Urgences* 22 (June 2009).